

Nous publions ici la troisième partie de l'étude architecturale engagée par Guillaume Nicolas sur les clos-masures de Normandie.

Guillaume NICOLAS : *PENSER LE NOUAGE DE L'HABITAT ET DU TRAVAIL EN AGRICULTURE*

Préambule

Étudier l'agriculture paysanne en France et critiquer l'industrialisation généralisée des modes de production

Cet article discute des relations que nouent les activités d'habiter et de travailler. Il fait suite aux travaux du groupe *Longues marches* qui a initié des enquêtes politiques à l'échelle du monde, d'une part sur les lieux de l'habitat des masses - les bidonvilles – et d'autre part sur leurs lieux de travail - les usines. Il m'est alors apparu que les lieux sur lesquels je mène mes propres recherches universitaires, les fermes contemporaines en Normandie, constituent **des lieux où habiter et travailler sont étroitement associés**. En particulier, les fermes qui se situent dans le projet politique néo-paysan internationaliste ¹ me paraissent mériter d'être étudiées.

On pourrait d'emblée objecter qu'il s'agit d'une situation d'exception puisque le travail agricole est aujourd'hui anecdotique en France ² et que la situation doit être envisagée à l'échelle du monde et des masses. Pourtant, dans un horizon communiste, il me semble que la part du travail agricole (ou plutôt d'un certain type de travail - voir plus loin) devrait être drastiquement réévaluée à la hausse ³ pour assurer une alimentation juste et saine ⁴. En ce sens, la question du travail agricole ne devrait pas être systématiquement propulsée à l'arrière-plan, derrière celui qui prend place dans les usines, sous couvert de non-représentativité des masses. Pour un certain nombre d'acteurs, l'avenir des masses en France est aussi à l'agriculture.

Par ailleurs, la rédaction de cet article, concomitante à la publication d'une "carte des pensées écologiques" ⁵, me conduit à assumer ouvertement un **positionnement critique vis-à-vis des modes de production industriels**. Je touche là à un tabou du marxisme en envisageant une sortie (partielle ?) de l'agriculture de ce mode de production, en interrogeant la division du travail et en envisageant des productions plus artisanales, voire non marchandes, dans une perspective de subsistance non consumériste ⁶. Ce faisant, je m'expose immédiatement à la critique car cette façon de voir les choses, idéologie petite bourgeoise, serait idéaliste. Elle ne pourrait concerner les quartiers populaires : une mère célibataire, cumulant plusieurs emplois précaires, épuisée et croisant à peine ses enfants le matin et le soir, ne pourrait pas s'adonner à ces pratiques de subsistance. C'est vrai en l'état de l'organisation de notre société. Cependant d'autres que moi écrivent depuis les quartiers populaires et envisagent **la possibilité d'une écologie authentiquement populaire** dans laquelle la subsistance aurait sa place ⁷.

¹ Projet porté en France par le syndicat de la Confédération paysanne et à l'international par le mouvement *Via Campesina*.

² D'après l'INSEE, l'agriculture ne représente que 2,5% de l'emploi en France en 2018. Suivent la construction (6,7%), l'industrie (13,3%) et le tertiaire (76,1%). La répartition du PIB est similaire en 2022 entre l'agriculture (1,8%), l'industrie (17,8%) et le tertiaire (70,32 %) selon le site [statista.com](https://www.statista.com).

³ Je m'inscris là à la suite de l'Atelier paysan et de son manifeste *Reprendre la terre aux machines, Manifeste pour une autonomie paysanne et alimentaire*, Le Seuil, 2021.

⁴ Voir la conclusion de l'article d'Alain Rallet "Anatomie de la question paysanne aujourd'hui", *Longues marches*, numéro 2, juin 2024

⁵ Carte téléchargeable [ici](#) et réalisée par la nouvelle revue *Fracas* (née d'une scission de la revue *Socialter*, la nouvelle revue se voulant plus radicale politiquement) et par le journaliste Thomas Wagner, créateur du media *Bon pote*.

⁶ Geneviève PRUVOST, *La subsistance au quotidien : conter ce qui compte*, La Découverte, 2024.

⁷ Fatima OUASSAK, *Pour une écologie pirate, Et nous seront libres*, La Découverte., 2023.

D'autre part, le mode de production industriel capitaliste associe étroitement deux types d'objectifs : d'une part des gains de productivité (que le communisme ne pourrait en effet également que souhaiter), et d'autre part un accroissement du capital par des investissements dans les outils de production. Ces placements financiers qui servent à rémunérer le capital exigent des retours sur investissement et une fuite en avant ⁸ vers une industrialisation *sans fin*, dans le double sens du terme : sans limite temporelle et sans objectif si ce n'est son propre développement. De moyen, l'industrie devient fin en soi. La technique perd son arraisonnement social et politique.

Mon hypothèse est que, si le capitalisme ne constitue pas un horizon indépassable pour l'humanité, il n'y a pas de raison que le mode de production industriel, qui lui est intimement lié, le soit. Si, contrairement à ce que déclarait un président américain, notre mode de vie doit être négociable ⁹, alors notre mode de production doit l'être. Et nous devrions pouvoir y réfléchir en amitié communiste sans être immédiatement taxé de petit bourgeois malthusianiste.

Il est évident que le tournant à opérer vers ces nouveaux modes de production posent des questions gigantesques. Le socialisme en sait quelque chose. Il est tout aussi évident qu'il ne s'agit pas de tomber dans un idéalisme abstrait, mais de se baser sur les expériences matérielles et concrètes qui existent, avec toute la lucidité quant à leurs conditions de réalisation. Mais je crois que nous devons pouvoir envisager ces voies, ne serait-ce que parce que **des paysans d'un type nouveau** le revendiquent et le pratiquent ¹⁰.



Après ce long, mais nécessaire préambule, venons-en à la question du nouage entre habiter et travailler.

Le logement est une invention

Si l'habitation est aussi ancienne que l'humanité, **le logement est une invention du capitalisme industriel du XIX^{ème} siècle**. Le logement des masses ouvrières est alors fondé sur le principe d'une **stricte séparation d'avec les lieux de travail**, incarnés par l'usine ¹¹. Cette conception et cette pratique de l'habitat se distinguent donc de celles de la société préindustrielle avec ses ateliers d'artisans puis ses manufactures, ses villes historiques et ses faubourgs, où les gens habitaient sur leur lieu de travail ou à proximité. Cette invention du logement s'accompagne de **normes sociales** issues et promues par la bourgeoisie, incarnées dans des règlements d'habitation, autorisant et surtout interdisant un certain nombre d'activités. En ce sens, le logement est **outil de prescription** sociale, de contrôle et possiblement de sanction. On voit se prolonger ici la **logique de la subordination** contractuelle du travail salarié, dé-cidé, contrôlé et sanctionné par l'employeur.

Si donc habiter et travailler sont spatialement **séparés** dans le capitalisme industriel, ils sont **unis** par une même logique de subordination du travailleur/locataire à l'employeur/bailleur. Ce constat est particulièrement saillant dans le cas des foyers de travailleurs migrants de la Sonacotra, devenues résidences sociales de Adoma ¹². Tentons ici un parallèle avec les critères de la tutelle salariale identifiée dans l'article de ce même numéro sur les Communes populaires ¹³.

⁸ Sur ce sujet, voir par exemple le livre de Nelo MAGALHAES, *Accumuler du béton, tracer des routes, Une histoire environnementale des grandes infrastructures*, éd. La Fabrique, 2024

⁹ Soulignons au passage que Georges Bush a prononcé cette phrase en 1992 non pas face à la menace communiste mais dans le cadre du "Sommet de la Terre" de Rio, face au risque d'accords internationaux contraignants sur l'environnement.

¹⁰ cf. les organisations déjà citées : la Confédération paysanne et à l'Atelier Paysan, en France, la Via Campesina à l'international

¹¹ Paul LANDAUER, « La fin du logement » dans *Habiter. Imaginons l'évidence !* Dominique Carré, 2013, p. 34-38.

¹² Judith BALSQ, « Du foyer à la "résidence sociale" », d'*Architectures*, n°251, mars 2017

¹³ Partie II : *Aliénation et émancipation des travailleurs salariés*

	TRAVAILLER	HABITER
oppression de la puissance	le travail est polymorphe	habiter est polymorphe et l'oppression capitaliste la réduit au logement
exploitation de la force (via le contrat)	contrat de location de la force de travail	contrat de location d'un logement
domination de l' activité :	l'employeur :	le bailleur :
• par décision	• décide le travail ;	• attribue le logement et décide le règlement intérieur ;
• par contrôle	• contrôle le travail accompli ;	• (par le biais du gardien puis de la télésurveillance) contrôle si la façon d'habiter est conforme ;
• par sanction	• sanctionne éventuellement.	• sanctionne éventuellement.

Poursuivant cette histoire du logement au XXe siècle, l'urbanisme moderne a ensuite érigé cette séparation spatiale comme norme et appliqué ses principes au moment de la Reconstruction puis dans l'extension des villes. La *Charte d'Athènes*, mise au point en 1933 mais publiée en 1943¹⁴, a prescrit la **séparation des grandes fonctions urbaines** : habiter, travailler, se divertir, circuler. La nécessaire séparation des usages ne se fera donc désormais plus à l'échelle d'une pièce ou d'un immeuble ni même d'un îlot, mais à l'échelle de zones urbaines qui seront désormais monofonctionnelles. C'est sur ces principes théoriques que la France a donné naissance à partir des années 1950 aux grands ensembles construits *ex nihilo* et aux banlieues-dortoirs, dont le nom reflète la mono-fonctionnalité. C'est cette idéologie qui est aussi à l'origine de la congestion des transports urbains et de cette perte de temps individuel et d'énergie collective dépensés pour aller en métro ou en train du boulot au dodo.

En réaction à cette optique fonctionnaliste, le post-modernisme s'est constitué, au tournant des années 1975-80, en invoquant la **cohabitation des fonctions de la vie urbaine à l'échelle de chaque quartier** :

« Toute intervention sur la ville européenne doit obligatoirement réaliser ce qui toujours fut la ville, à savoir : des rues, des places, des avenues, des îlots, des jardins... soit des "quartiers". Toute intervention sur la ville européenne doit par contre bannir les routes et les autoroutes urbaines, les zones monofonctionnelles, les espaces verts résiduels. Il ne peut y avoir ni zones "industrielles", ni zones "commerçantes", ni zones "piétonnières"... mais seulement des quartiers incluant toutes les fonctions de la vie urbaine. »

Barey André, Culot Maurice, Lefebvre Philippe (1980), *Déclaration de Bruxelles*¹⁵

Cette critique a trouvé écho en termes de politiques publiques françaises dans la création des villes nouvelles. Mais la désindustrialisation du pays était déjà en marche et celles-ci n'ont guère intégré en termes de travail que l'économie tertiaire des services.

Point nouveau et contemporain, il a fallu attendre encore quarante ans¹⁶ pour réaliser que le principe de séparation des fonctions urbaines avait occulté une autre séparation, celle de l'**exclusion progressive des productions agricoles de l'espace des villes**. Son corollaire est l'avènement de la **spécialisation agricole d'un monde rural** qui, auparavant, connaissait lui aussi une mixité fonctionnelle, comme le rappellent les sociologues : « En un siècle (XIXe siècle), les campagnes françaises, fourmillières démographiques, artisanales, industrielles et agricoles, vont alors, dans un mouvement d'une grande cohérence

¹⁴ issue du Congrès International d'Architecture Moderne de 1933 et publiée par Le Corbusier en 1943

¹⁵ André BAREY, Maurice CULOT, Philippe LEFEBVRE, *Déclaration de Bruxelles*, Éd. AAM, 1980. Cité par *Geoconfluences*. <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/declaration-de-bruxelles-1980>

¹⁶ en témoigne l'exposition *Capital agricole : chantiers pour une ville cultivée* au Pavillon de l'Arsenal en 2018

sur le triple plan économique, politique et idéologique, se constituer en ghetto paysan. »¹⁷ L'homogénéité de la sociologie des métiers ruraux a été depuis doublement tempérée. D'une part, la motorisation des travaux agricoles et le dernier exode rural d'après 1945 ont conduit à la disparition des sociétés paysannes¹⁸. D'autre part, depuis les années 1975, la population rurale a commencé à recroître sous le coup de la rurbanisation qui a vu se multiplier les zones pavillonnaires dans l'espace rural. **Les agriculteurs sont donc désormais très minoritaires en nombre à la campagne.** Mais il n'en reste pas moins que, en surface, les agriculteurs gèrent par leur travail la majorité des sols ruraux et que le travail agricole peine à reconquérir les villes.

Nous sommes donc aujourd'hui face à une **double séparation spatiale** : d'une part à l'échelle de la ville, entre le travail et le logement ; d'autre part à l'échelle du territoire, entre la campagne, lieu exclusif du travail agricole, et la ville, dont le nouveau modèle est celui de la métropole¹⁹ et qui ne produirait plus aucune de ses denrées.

Face à ces très vastes questions, je propose un petit éclairage par l'étude des fermes normandes traditionnelles - les clos-masures (pour une présentation détaillée, voir mon article dans le numéro 2 de la revue).

Habiter et travailler aujourd'hui dans une ferme normande

Je propose de procéder en deux temps.

D'abord de livrer **quelques éléments recueillis lors de mon enquête** auprès d'une quarantaine d'agriculteurs. La matière de ces entretiens n'étant pas encore totalement analysée, il s'agira donc de quelques thèmes soulevés par la situation et qui tendent, pour la plupart, à assumer une séparation entre habiter et travailler.

Puis de **comparer deux fermes** différemment transformées, l'une par le président des Jeunes agriculteurs de Seine-Maritime, syndicat affilié à la FNSEA, l'autre par le porte-parole de la Confédération paysanne du même département.

Mais auparavant, **un éclairage historique** permet de contextualiser la situation contemporaine. Pour cela, une synthèse est offerte par Xavier Noulhianne²⁰, ancien ingénieur dans l'industrie pharmaceutique, reconverti en éleveur de chèvres et de brebis. Dans *Le ménage des champs*, il analyse, à la lumière de sa pratique, le système agro-alimentaire dominant. En préambule, il reconstitue l'histoire institutionnelle de la relation entre la famille et le travail agricole. Cette enquête historique est stimulée par sa propre expérience : *"la perspective du travail en couple permettait de faire basculer le choix de "travailler dans l'agriculture" en un choix de "vivre dans l'agriculture". (...) La surprise fut de découvrir que la mise en avant du couple comme cellule de base de l'unité agricole, la ferme, datait seulement du début de l'industrialisation de l'agriculture des années cinquante."*

Il nous relate alors en quatre temps l'histoire de cette relation famille/travail :

- 1) le modèle d'avant la Seconde Guerre mondiale : **"une agriculture familiale avec trois à quatre générations** vivant sous le même toit et participant, chacun selon ses capacités, aux travaux de la ferme" ;
- 2) le modèle des grandes lois d'orientation agricoles des années 1960 qui structurent l'industrialisation de la production : **"l'exploitation modèle comme une exploitation de deux UTH (unité de travail humain) : le couple"** ;
- 3) dans les années 1990, **"c'est la notion de "chef d'exploitation" qui est mise en avant, dans laquelle le couple ne travaille plus ensemble mais où "monsieur" étant exploitant agricole, "madame" travaille à l'extérieur"** car on peut désormais faire le travail seul et qu'il n'y a pas de revenu pour deux ;

¹⁷ Bertrand HERVIEU et François PURSEIGLE, *Sociologie des mondes agricoles*, Armand Colin., 2013, cité par Augustin ROSENSTIEHL, *Capital agricole : chantiers pour une ville cultivée*, Pavillon de l'Arsenal, 2018, p. 52

¹⁸ Henri MENDRAS, *La fin des paysans*. Suivi d'une réflexion sur la fin des paysans vingt ans après, Actes Sud, 1984 [1967].

¹⁹ Voir la critique de la métropole faite par Guillaume FABUREL, géographe se revendiquant d'une culture marxiste, dans *Les métropoles barbares*, éd. Le passager clandestin, 2019.

²⁰ Xavier NOULHIANNE, *Le ménage des champs : chronique d'un éleveur au XXI^e siècle*, les Éditions du Bout de la ville, 2016.

- 4) la dernière tendance depuis la loi d'orientation de 2006 : *“la notion “d’entrepreneuriat agricole”. Ces agriculteurs ne se préoccupent plus vraiment des questions de production sur leur exploitation. Ces questions sont déléguées à un chef de cultures, quand elles ne sont pas simplement externalisées. Leurs compétences : la valorisation de leur matière première sur le marché international, l’analyse des cours mondiaux et les problèmes de flux de transactions transnationales.”*

Quelques éléments issus de l'enquête

La majorité des agriculteurs enquêtés habitent et travaillent dans leur ferme. Les déclarations qui suivent concernent donc plutôt les difficultés que cette réunion soulève et soulignent les intérêts du principe de séparation. Il faut noter, non pas un biais, mais une spécificité de ma méthode d'enquête : chaque clos-masure enquêté est systématiquement un lieu de travail agricole. Le fait de savoir si c'est également un lieu d'habitat vient en second. La description qui suit est donc organisée selon la situation de l'habitat. **La séparation entre travail et habitat** s'opère à trois niveaux spatiaux : **à l'échelle du territoire** (on habite dans le territoire normand mais hors du village), **du village** (on habite le village mais hors du clos-masure) ou **du clos-masure** (on habite dans le clos-masure mais hors de l'espace dédié au travail).

Habiter hors du village

Aujourd'hui, le développement des infrastructures routières et des machines agricoles permet à une partie des agriculteurs de ne plus vivre dans le village dont ils exploitent les terres. Ils peuvent alors réaliser des déplacements jusqu'à plus de 50 km de chez eux pour des travaux ponctuels dans les champs cultivés. La maire d'un village étudié (elle-même femme d'agriculteur habitant et travaillant sur place) constate que ce type d'agriculteur, du fait de son déracinement, a tendance à ne pas prendre soin du paysage et des arbres en particulier. En cas de conflit avec les riverains, c'est alors la mairie qui sert d'intermédiaire entre l'agriculteur (travailleur non-habitant) et les habitants (la plupart ne travaillant eux-mêmes pas dans le village où ils vivent).

Habiter hors du clos-masure

Les clos-masures constituent un cadre de vie privilégié et adapté au milieu (cf. article dans le numéro 2 de la revue). Ce sont par ailleurs des bâtisses dans lesquelles s'est constituée l'histoire familiale, remontant souvent à deux ou trois générations²¹. Les agriculteurs y sont donc attachés et la plupart de ceux rencontrés vivent dans leur clos-masure et travaillent les terres de la plaine qui y étaient rattachées. Dans quelques cas pourtant, certains facteurs poussent les agriculteurs à quitter le clos-masure historique.

La raison la plus générale est que la nouvelle génération d'agriculteurs se réfère à un rythme de vie qui est de plus en plus aligné sur celui de l'ensemble de la population. Ce rythme est notamment marqué par **la coupure entre les moments de travail et le temps libre**. L'époque est aux loisirs (ou activités associatives) en soirée, week-end et vacances. Ces images sont autant véhiculées par les médias *mainstream*, télévision en tête, que par la mixité professionnelle des populations habitant désormais la campagne. Il est dès lors plus difficile pour les jeunes agriculteurs d'accepter l'idée de travailler sur des plages horaires durant lesquelles leurs amis employés dans les secteurs secondaires ou tertiaires disposent de ce précieux temps libre. Cette **coupure des rythmes de vie** s'accompagne logiquement d'un désir de **coupure spatiale, entre lieux de travail et lieux de vie**. Du fait de l'attachement familial au clos-masure historique, ce désir n'est pas systématiquement réalisé. Mais certains facteurs concourent à opérer le basculement.

La fin du modèle du couple constituant deux UTH (unités de travail humain - cf. supra) est sûrement un facteur déterminant. Majoritairement, c'est alors la femme qui travaille en dehors de la ferme, parfois en restant dans le grand monde du conseil agricole (banque, gestion, etc.), souvent en s'employant dans le secteur tertiaire. “Madame” n'a alors pas nécessairement envie de vivre au cœur de l'exploitation agricole, au milieu des aller-retour des tracteurs et des semi-remorques. Les habitations des clos-masures n'étant par ailleurs pas très alignées avec les standards du confort “moderne” (en termes de lumière, de chauffage, de taille et distribution des pièces, etc.), elle a tôt fait de convaincre son agriculteur

21 En réalité, l'histoire familiale remonte rarement plus loin car les clos-masures étaient historiquement loués en fermage par les agriculteurs. Et celui qui prospérait sans être propriétaire était poussé à changer de clos-masure pour s'agrandir, et donc à déménager avec femme, enfants et grands-parents.

de mari de quitter le clos-masure pour vivre dans une maison à proximité. Enfin, elle peut avoir d'autant plus envie de sortir de la ferme qu'il lui est parfois difficile d'accepter de vivre dans les murs de sa belle-mère, qui a elle-même déménagé à proximité dans la maison neuve qu'elle a faite construire en prévision de la reprise de la ferme par son fils.

Le dernier verrou à faire sauter pour quitter définitivement le lieu du travail agricole est celui de l'**élevage**, notamment laitier (bovin, ovin ou caprin). En effet, ce type de pratique agricole exige des temps de présence permanents à la ferme pour surveiller le troupeau, traire (7 jours sur 7, 365 jours par an) et assurer les vêlages (souvent nocturnes). L'avènement de la société des loisirs décrite plus haut, conjugué aux faibles rémunérations des éleveurs par le système agro-industriel, pousse une grande majorité des agriculteurs à tourner le dos à l'élevage et à se spécialiser dans les grandes cultures de plaine. Ce type de pratique s'accommode très bien d'un éloignement entre le lieu de vie et le lieu de travail (cf. supra "Habiter hors du village").

Un autre point, un peu plus anecdotique mais tout de même significatif, concerne le développement chez les agriculteurs de l'**esprit entrepreneur et gestionnaire**. Aguerrie aux tableaux d'amortissements comptables et soucieuse de la bonne santé de leur entreprise²², une partie de la nouvelle génération des chefs d'exploitation envisage désormais la maison comme un bien, un actif, qui pourra, au besoin, être vendu. La situation des clos-masures enfermés dans leur talus est alors clairement **un obstacle** car une telle maison au milieu de l'exploitation ne serait pas vendable à une tierce personne.

Enfin une dernière raison de quitter le clos-masure survient quand celui-ci se remplit de hangars à mesure que l'entreprise se développe, au point que la maison se trouve prise en étau. Un agriculteur en témoigne : *"Les gens, ils s'enferment dans les corps de ferme, ils enferment leur maison dans les bâtiments."* Faut-il le préciser, la construction de bâtiments suit la croissance économique et capitalistique de l'entreprise.



Clos-masure en voie de remplissage par les hangars.

Séparation opérée à l'intérieur du clos-masure

Le dernier niveau de séparation entre habiter et travailler se situe à l'intérieur du clos-masure. La mise à distance entre la maison et les activités agricoles avait déjà commencé dans les années 1980²³. Mais un architecte spécialisé dans les constructions agricoles constate que *"de plus en plus, il y a un jardin privatif, il y a des choses autour de la maison pour isoler la maison du reste du corps de ferme."* En entrant

²² À ce sujet, il est significatif de noter que Arnaud Rousseau, le nouveau président de la FNSEA, n'a pas fait des études d'agriculture ou d'agronomie mais de commerce.

²³ Christian Moley (dir.), *Processus d'évolution de l'habitat rural en Pays de Caux*, Plan Construction, 1980.

dans la société de consommation ²⁴, l'agriculteur s'est détourné de sa capacité d'autoproduction de son alimentation. De productif, le jardin potager du paysan s'est aligné sur le modèle du pavillon pour devenir un lieu d'agrément improductif.

Cette **mise à distance** semble désormais actée et s'articule autour de l'évolution du rapport d'une part aux machines et d'autre part aux animaux. La mécanisation, ou plus précisément la motorisation ²⁵, a commencé dès les années 1950 avec l'arrivée des premiers tracteurs. Leur développement a eu pour corollaire la disparition de la traction animale, principalement réalisée par les chevaux. Ainsi, la proximité **homme-machine** a pris de l'ampleur tandis que la relation **homme-animal** passait d'une relation de travail à une relation soit d'exploitation (l'animal-matière de l'élevage intensif), soit purement affective (l'animal-enfant de compagnie) ²⁶.

L'inflation des machines : "les tracteurs qui passent à 5 mètres, c'est fini"

Concernant le rapport aux machines, ce témoignage d'un agriculteur à la tête d'une exploitation de 330 hectares synthétise l'inflation historique des machines agricoles :

- « — Cette haie-là, c'est nous qui l'avons créée parce qu'auparavant, tous les tracteurs passaient devant. Donc on a essayé de recréer un peu le cadre...
- Oui, l'arrivée des machines ça fait du bruit ...
- Ça fait de la poussière. C'était sympa au début, c'était la fête, mais maintenant... Maman avait déjà imposé... pas imposé mais... On avait dévié les chemins pour ne pas que ça passe au pied de la maison. Et quand ma femme est arrivée, elle a dit "non, non, c'est bon, les tracteurs qui passent à 5 mètres, c'est fini !" »

Pour fixer un peu l'échelle du phénomène, voici comment l'agriculteur, par ailleurs employeur de quatre personnes à temps plein, en parle : « On a 7 tracteurs, le pulvérisateur... enfin des machines, on en a beaucoup. Il y a beaucoup, beaucoup de machines. » L'agriculteur a donc recréé, à l'intérieur de la première ceinture végétale du clos-masure, un second enclos pour protéger sa maison des nuisances des cadences d'une agriculture intégrée au système agro-alimentaire.



Ceinture végétale recrée à l'intérieur du clos-masure pour séparer la partie habitée de la partie travaillée

²⁴ C'est-à-dire la capacité des agriculteurs à acheter non pas leur propre production, mais la production issue de l'agro-industrie.

²⁵ Il faut distinguer, d'une part, la **mécanisation**, notamment de la culture attelée à traction animale, fruit de la première révolution agricole des Temps modernes au XIXe siècle, et d'autre part, la **motorisation**, avec comme étendard le tracteur, fruit de la deuxième révolution agricole diffusée après la Seconde Guerre mondiale. Cf. Marcel MAZOYER et Laurence ROUDART, *Histoire des agricultures du monde : du néolithique à la crise contemporaine*, Seuil, 1997.

²⁶ Charles STÉPANOFF, *L'animal et la mort : chasses, modernité et crise du sauvage*, La Découverte, 2021.

Les animaux désormais éloignés de la maison

L'autre facteur est la place occupée par les animaux dans la ferme. L'architecte spécialisé déjà cité en témoigne : *"Quand j'ai démarré mon activité, je devais approcher ma voiture le plus près possible de la maison pour pouvoir rentrer à la maison. Dans certaines exploitations, les animaux tournaient autour de la maison. C'était de la boue partout."*

Donc outre les machines, les animaux sont désormais tenus à distance de la maison. On peut y lire l'effet du changement de mentalité imprégné de la culture urbaine aseptisée. Aujourd'hui, la plupart des agriculteurs sont en effet passés par des écoles d'ingénieurs agronomes - toutes situées en zone urbaine dans des campus où règnent au sol le bitume et le gazon tondu. L'une d'elle a même pour slogan *"Une école d'ingénieurs au cœur de la ville"*.

On peut aussi y lire la **rationalisation de l'élevage intensif** qui, augmentant la taille des troupeaux, complique la cohabitation avec les humains et nécessite de leur attribuer des lieux spécifiques.

Les facteurs de séparation

Si l'on récapitule, les facteurs qui tendent à séparer l'habiter du travailler dans le monde agricole sont :

- 1) Le développement de la motorisation qui permet aisément de franchir les distances avec des machines agricoles
- 2) Le modèle de la société de loisirs
- 3) La cohabitation au sein de la famille d'une partie qui ne travaille pas dans le monde agricole
- 4) La disparition progressive de l'élevage
- 5) Le développement des logiques comptables alignées sur le modèle de l'agriculteur entrepreneur
- 6) La croissance de l'entreprise
- 7) Le modèle du jardin d'agrément non productif
- 8) La fin de l'animal-travailleur au profit de l'animal-matière et l'animal-enfant.

Il est étonnant de constater que chacun de ces facteurs s'oppose point par point à **la voie néo-paysanne** promue par la Confédération paysanne et notamment son porte-parole, Mathieu Grenier :

- 1) La critique de la surpuissance des machines et la défense du low-tech
- 2) La critique du rapport au temps fixé par le salariat et la réinvention des rythmes : *"Faut pas avoir un modèle un peu monolithique de vie : salarié, temps de travail, temps de loisir, week-end. Faut sortir de.. faut exploser ce concept-là."* (Mathieu Grenier, porte-parole Confédération paysanne en Seine-Maritime)
- 3) La participation ponctuelle des mangeurs à l'effort de production
- 4) Le maintien de l'élevage extensif comme condition *sine qua non* de l'équilibre écologique de la production agricole
- 5) Le dépassement de la pure logique comptable et la défense d'une forme de spiritualité du travail
- 6) Le plafonnement de la taille de l'exploitation pour laisser la possibilité à d'autres de s'installer
- 7) La non-séparation du beau (l'agrément) et de l'utile
- 8) La défense du lien entre l'homme et l'animal au travail.

Robot de traite VS travail coopératif

Regardons comment ces oppositions se traduisent dans le travail et l'habitation de deux agriculteurs aux profils politiques opposés : Pierre-Olivier Etancelin, président des Jeunes Agriculteurs (JA) de Seine-Maritime, et Mathieu Grenier, porte-parole de la Confédération paysanne (Conf') en Seine-Maritime.

Le temps de la rédaction et l'espace de l'article me manquent pour développer cela ici. À grands traits, disons que la position du président des JA se traduit en termes de travail par :

- l'investissement dans un robot de traite (150 000 euros) afin de s'alléger l'astreinte du week-end -

tout en s'astreignant à répondre continûment aux alertes du robot sur le smartphone ;

- l'augmentation inhérent de la taille du cheptel pour assurer le retour sur investissement du robot ;
- l'éloignement à l'animal-travail pour tendre un peu plus vers l'animal-matière ;
- l'augmentation de la taille et du nombre de hangars pour assurer le logement des animaux.

En termes d'habiter, la formule que l'agriculteur emploie pour décrire l'organisation de sa ferme est symptomatique :

"Vous voyez là, le bâtiment là ? C'était une limite. Tout ce qui était là à l'époque de mon arrière-grand-père, c'était de l'herbe et des pommiers. Et en revanche... Avec lui, une volonté de se mettre assez loin de la maison d'habitation parce qu'elle a quand même son charme. Et de ne pas la dénaturer. Donc, on a mis toute la partie un peu industrielle au plus loin, on va dire."

Il acte là la contradiction sur le plan esthétique entre les activités de travail, qu'il qualifie lui-même spontanément d'industrielles, lieu de l'exploitation des bêtes, et l'habiter, lieu de la protection. On est typiquement dans le principe de *l'exploitection* (qui fusionne les termes « exploitation » et « protection »), concept mis au point par Charles Stépanoff ²⁷ pour mettre en évidence que la protection et l'exploitation procèdent de la même logique : il faut (sur)protéger certains spécimens pour mieux détruire par là (sur)exploitation tout le reste.



Clos-masure du président des JA : séparation nette entre la partie habitée, à droite, et la partie travaillée « un peu industrielle », à gauche

De son côté, le porte-parole de la Conf' ne dort certes pas avec ses vaches mais assume la cohabitation.

« Il faut garder le truc : l'agroécologie, ça fait partie du vivant. C'est fondamental, on vit avec les animaux. Moi franchement, si on remplace toutes les fermes par des méthaniseurs et puis qu'on perd ce contact avec les animaux... Enfin, c'est horrible quoi ! Et puis, il y a des gens qui disent "une ferme sans animaux, c'est pas une ferme" ou " quand tu arrêtes l'élevage, il n'y a plus de vie dans ta ferme". C'est vrai hein, il y a plein de beaux trucs sur les rapports avec les animaux. Il y a un anthropologue qui a fait sa thèse sur les troupeaux humains-bovins ²⁸. En considérant que

²⁷ Charles STÉPANOFF, op. cit., 2021 - lui-même inspiré de Keith THOMAS, *Dans le jardin de la nature : La mutation des sensibilités en Angleterre à l'époque moderne (1500-1800)*, éd. Gallimard NRD, 1985. On peut aussi regarder sur le thème de la sure Guillaume B.

²⁸ Jules HERMELIN, *La fuite en avant des troupeaux humains-bovins*, thèse à l'EHESS, 2021

l'éleveur fait partie du troupeau en fait. Il parle de l'agrandissement des fermes en Bretagne, et sur la modification du troupeau humain-bovins. Et notamment, l'agrandissement des troupeaux te force à passer au numérique. Parce que tu n'es pas capable de gérer toutes les informations tout seul. Tu es obligé d'avoir des outils numériques. Et donc ça change ton rapport aux bêtes. »

Surtout, à la différence du JA qui est isolé avec son robot de traite, le néo-paysan développe une méthode de travail collective pour surmonter les réelles contraintes de la traite quotidienne :

« Sur le rapport au travail, c'est des choix d'organisation. C'est que tu ne peux pas être éleveur tout seul. Là aujourd'hui, quand tu es éleveur, tu es forcément associé ou salarié pour ne pas faire toute l'astreinte. Sinon, pour moi, ce n'est pas vivable. Donc aujourd'hui, nous, on est 6 et il y en a 5 qui traient. Donc on peut partir en vacances. On a un week-end sur deux... »

Anticipons la critique : si dans les statuts, une partie des travailleurs (en réalité des travailleuses) sont salariés, leur employeur, Mathieu Grenier, cherche à dépasser l'obstacle de la subordination inhérente au salariat. Par exemple, il accueille volontiers sur sa ferme le projet professionnel de l'un de ses employés. Celui n'est salarié comme vacher qu'à mi-temps et a développé une activité autonome de boulangerie dans un des bâtiments de la ferme.

Séparer habiter et travailler à quelle échelle

Pour conclure, partageons ces deux images fortes que propose Sébastien Marot pour imaginer, en forçant le trait, l'avenir des relations ville-campagne ²⁹.

Dans le premier scénario, le travail agricole continue d'être numérisé, robotisé, transformé génétiquement, dans la logique de la troisième révolution agricole promue par Macron. En un mot, l'agriculture poursuit sa fuite en avant *high-tech*. Son corollaire est d'une part la poursuite de la désertification des campagnes, et d'autre part le fort niveau de capital investi et contrôlé depuis les métropoles. Le contraste visuel de la séparation spatiale de ce scénario fait étonnamment écho à la séparation opérée dans le clos-masure du président des Jeunes Agriculteurs.



Scénario « Incorporation », fuite en avant technologique et capitaliste
Dessin de Martin Étienne, issu du livre de Sébastien Marot

Sébastien Marot propose trois autres scénarios. Deux sont des variantes d'une tentative de fusion de la ville et de la campagne (l'urbanisme agricole et l'agriculture urbaine). Le dernier scénario, diamétralement opposé au premier, défend "un degré élevé d'autonomie locale (soit une économie de subsistance tirant parti des qualités spécifiques du lieu et du milieu)." L'imaginaire de ce scénario est bien le municipalisme libertaire "qui vise à transformer les territoires en confédérations de mondes ou de communes autogérées."

²⁹ Sébastien MAROT, *Taking the Country's Side*, Lisbon Architecture Triennale, 2019.



Scénario « Secession », un degré élevé d'autonomie locale sur le modèle du municipalisme libertaire
 Dessin de Martin Étienne, issu du livre de Sébastien Marot

●

Comme suggéré par la rédaction de *Longues marches*, l'étude des Communes populaires rurales en Chine³⁰ viendrait sûrement, par contraste, éclairer utilement ce qui est « en partage » avec ce **scénario d'inspiration anarchiste**.

Ce **saut d'échelle** entre les clos-masures et le territoire me conduit à conclure sur une question. Si la séparation entre le travail et l'habitat semble nécessaire, leur coupure, organisée et accentuée par le capitalisme, est inhumaine. Dit autrement, si un se divise en deux, l'unité fait partie de la condition de la dialectique. Dès lors qu'elle est **la bonne échelle de séparation** pour que l'unité (c'est-à-dire la vie humaine prise dans son ensemble) soit vivable et désirable ?

● ● ●

³⁰ Jan MYRDAL, *Un Village de la Chine populaire*, suivi de *Lieou-lin après la Révolution culturelle*, éd. Gallimard, 1972